



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH

Samedi 2 avril 2016

Communiqué de presse

Chasse: «Les chasseurs, acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité»

Invité à ouvrir, ce samedi 2 avril à Auch, les travaux du congrès départemental de la fédération des chasseurs du Gers, le sénateur Franck Montaugé s'est exprimé sur le contenu du projet de loi Biodiversité adopté le 17 mars dernier par l'Assemblée nationale et que le Sénat doit examiner en deuxième lecture dans le courant du mois de mai prochain.

Lors de la première lecture du texte, au mois de janvier dernier, le sénateur Franck Montaugé a cosigné avec une trentaine de ses collègues huit «amendements chasse» qui ont tous été adoptés par le Sénat et dont sept d'entre eux ont été conservés en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

Ces amendements visaient notamment à inscrire dans la loi les notions de valeur d'usage de la biodiversité; à reconnaître les services et les usages de la biodiversité comme partie intégrante du développement durable; à sanctuariser l'existence du Conseil national de la Chasse et de la Faune sauvage et à pérenniser, à côté de la nouvelle agence de la biodiversité, l'existence autonome et indépendante de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage; à reconnaître le rôle de la chasse dans la gestion durable et la régulation des espèces nuisibles et à préserver les chasses traditionnelles.

«Les chasseurs sont des acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité et je veillerai, lors de l'examen du texte en deuxième lecture, à ce que les articles et amendements qui confortent les chasseurs dans leur rôle d'utilisateurs-préservateurs de la biodiversité soient maintenus», a déclaré Franck Montaugé.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr